

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2022-189

PUBLIÉ LE 7 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme / Service Déplacements et Sécurité Routière

26-2022-12-07-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature OSD
DDT26. (4 pages)

Page 3

26_DDT_Direction Départementale des
Territoires de la Drôme

26-2022-12-07-00001

Arrêté portant subdélégation de signature OSD
DDT26.

ARRETE N°
PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE
D'ORDONNATEUR SECONDAIRE ET POUVOIR ADJUDICATEUR

Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme,

VU la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du 30 juin 2021 nommant Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme à compter du 19 juillet 2021 ;

VU le décret n°2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU l'arrêté interministériel du 27 janvier 1992 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

VU l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'intérieur en date du 26 juillet 2019 nommant Mme Isabelle NUTI directrice départementale des territoires de la Drôme à compter du 5 août 2019 ;

VU l'arrêté ministériel du 6 mai 2021 nommant Monsieur Christophe DEBLANC, Directeur départemental adjoint des territoires à compter du 10 mai 2021 ;

VU la désignation du directeur départemental des Territoires en qualité de chef de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2020 portant création du secrétariat général commun départemental de la Drôme à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2020-12-10-001 du 10 décembre 2020 portant sur la constitution du secrétariat général commun départemental de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral n°26-2022-05-05-00001 du 5 mai 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral n°26-2022-12-06-00001 du 6 décembre 2022 donnant délégation en matière d'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur à Isabelle NUTI, directrice départementale des territoires de la Drôme et notamment son article 5 ;

VU le projet de loi de finances 2022 ;

SUR proposition de Mme la cheffe du service appui, transition écologique, mobilités de la DDT de la Drôme ;

ARRETE

Article 1 : Subdélégation permanente est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes, pour les BOP ci-après :

BOP		Chef de service (ou adjoint)	Chef de pôle (ou adjoint)	Nature et montant HT maximum par acte
113 - Paysage, Eau et Biodiversité				
	113-01 : Sites, paysages, publicité			
		Dominique CHATILLON Elisabteh PILLAT, adjointe		20 000,00 €
	113-02 : Logistique, formation et contentieux 113-07 : Gestion des milieux et biodiversité			
		Stéphane ROURE Emmanuel PRINCIC, adjoint		20 000,00 €
135 - Urbanisme, Territoires, et Amélioration Habitat				
	135-01 : Construction locative et amélioration du parc			
		Jean JULIAN Claudie PAJOVIC, adjointe		20 000,00 €
			Chloé VALLETTE Laurent GALLES (adjoint)	20 000,00 €
	135-02 : Soutien à l'accèsion à la propriété 135-03 : Lutte contre le plomb 135-04-01 : Qualité de la construction 135-04-09 : Fond sécheresse 135-04-06 : Observatoire loyers 135-05-03:formation apprentis 135-05-06 : études logement			
		Jean JULIAN Claudie PAJOVIC, adjointe		20 000,00 €
	135-04-05 : Contentieux de l'urbanisme			
		Stéphane DELAUNAY Tanguy QUEINEC, adjoint		20 000,00 €
	135-05 : Soutien et 135-07 : Urbanisme et aménagement			
		Stéphane DELAUNAY Tanguy QUEINEC, adjoint	Dominique GUTIEZ	20 000,00 €

4, place Laennec
26000 VALENCE
Tél. : 04 81 66 80 00
Mél. : ddt@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

149 – Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières			
	149-21 : Adaptation des filières à l'évolution des marchés 149-22 : Gestion des crises et des aléas de la production agricole 149-23 : Appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles 149-24 : Gestion équilibrée et durable du territoire 149-27 : Moyens de mise en œuvre des politiques et gestion des interventions		
	Manon COURIAS		20 000,00 €
		Stéphanie DEVERNAY Serge FILS-AIME Elisabeth MANZON	20 000,00 €
	149-26 : Gestion durable de la forêt et développement de la filière bois		
	Stéphane ROURE Emmanuel PRINCIC, adjoint		20 000,00 €
		Frédéric SARRET	20 000,00 €
181 – Prévention des risques			
	181-01 : Prévention des risques technologiques et des pollutions		
	Stéphane DELAUNAY Tanguy QUEINEC, adjoint		20 000,00€
		Philippe DAYET	20 000,00 €
	181-01-01- Amélioration de la qualité de l'environnement sonore		
	Dominique CHATILLON Elisabeth PILLAT, adjointe		20 000,00 €
	181-10 : Prévention des risques naturels et hydrauliques		
	Stéphane DELAUNAY Tanguy QUEINEC, adjoint		20 000,00 €
		Philippe DAYET	20 000,00 €
	181-14 : Fonds de prévention des risques naturels majeurs (fonds Barnier)		
	Stéphane DELAUNAY Tanguy QUEINEC, adjoint		20 000,00 €
		Philippe DAYET	20 000,00 €
203 – Infrastructures et service des transports			
	203-13 – Soutien, régulation, contrôle et sécurité des services de transports terrestres		
	Dominique CHATILLON Elisabeth PILLAT, adjointe		20 000,00 €
	203-47 – Etudes générales (guichet unique transport)		
	Dominique CHATILLON Elisabeth PILLAT, adjointe		20 000,00 €
207 – Sécurité et éducation routière			
	207-03 : Education routière		
	Dominique CHATILLON Elisabeth PILLAT, adjointe		20 000,00 €
		Vincent GRIERE Anne DUCHATEAU, adjointe	20 000,00 €

Cette délégation comprend la signature de tout acte relatif à l'acquisition au nom de l'État de biens immobiliers en vue de leur intégration dans une forêt domaniale gérée par l'Office National des Forêt, dans la limite d'un montant de 20 000 € taxes et frais compris.

723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État			
	723-11 : Opérations structurantes		
		Emmanuel PRINCICFrédéric SARRET	20 000,00 €
		Yasmina CHAHBOUB	20 000,00 €

La liste des agents habilités à utiliser les nouveaux outils dématérialisés : valider les demandes d'achats et les demandes de subventions ainsi qu'à constater le service fait, dans le cadre de Chorus formulaire et/ou sur formulaire papier, est précisé sur une note interne.

Article 2 : Le présent arrêté, qui sera publié au RAA, abroge l'arrêté n°26-2022-11-22-00001 du 22 novembre 2022.

Fait à Valence, le 7 décembre 2022

Pour la Préfète, et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
signé

Isabelle NUTI